



# Assemblée générale de parents

## Procès-verbal

De la séance ordinaire du 17 septembre 2019

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	<b>Ouverture de la séance à 19 h 24.</b>	
Résolution #AG 19/20-01	2-	<p><b>Nomination d'un ou d'une secrétaire</b></p> <p>Madame Guylaine Thivierge est désignée comme secrétaire et prend les présences.</p> <p><b>a) Présences</b></p> <p>Sont présents(es) :</p> <p>    Rébecca Allard, parent          Josiane Arsenault-Dubé, parent          Lydia Desmarteau, parent          David Gagnon, parent          Johanne Le Blanc, directrice          Guylaine Thivierge, parent          Nadia Turcotte, parent</p>	Constat
#AG 19/20-02	3-	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Il est proposé, par madame Lydia Desmarteau,</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.</li> <li>2. Nomination d'un ou d'une secrétaire.</li> <li>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.</li> <li>4. Lecture et adoption du compte rendu du 12 septembre 2018.</li> <li>5. Rôles et fonctions :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du Conseil d'établissement</li> <li>• De l'organisme de participation aux parents (OPP)</li> <li>• Du Comité de parents.</li> </ul> </li> <li>6. Élections au Conseil d'établissement et au Comité de parents.             <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1. Nomination d'un ou d'une président(e) d'élection.</li> <li>6.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection.</li> <li>6.3. Procédure de mise en candidature au Conseil d'établissement.</li> <li>6.4. Élection des membres au Conseil d'établissement parents (3 postes).</li> <li>6.5. Élection du président ou de la présidente du Conseil d'établissement.</li> <li>6.6. Élection du représentant ou de la représentante au Comité de</li> </ol> </li> </ol>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>parents. 6.7. Élection d'un(e) substitut du représentant au Comité de parents. 7. Formation de l'OPP. 8. Calendrier de l'année 2019-2020. 9. Participation à la vie de l'école : campagnes de financement, etc. 10. Plan stratégique 11. Période de questions 12. Levée de l'assemblée.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	
#AG 19/20-03	4-	<p><b>Lecture et adoption du compte rendu du 12 septembre 2018</b></p> <p>Monsieur David Gagnon propose l'adoption du compte rendu, tel que présenté.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
	5-	<p><b>Information sur le Conseil d'établissement, l'organisme de participation aux parents et le Comité de parents</b></p> <p><i>Le Conseil d'établissement (CÉ)</i></p> <p>Madame Johanne Le Blanc décrit, aux personnes présentes, les rôles et les fonctions du CÉ.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le CÉ est un forum décisionnel doté de pouvoirs sur de nombreux sujets reliés sur la vie à l'école. Ainsi, le CÉ: <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Adopte le budget annuel de l'école;</li> <li>✓ Adopte la convention de gestion et de réussite éducative;</li> <li>✓ Approuve la grille-horaire;</li> <li>✓ Approuve la politique d'encadrement;</li> <li>✓ Approuve les règles de conduite;</li> <li>✓ Adopte le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation;</li> <li>✓ Informe la communauté ("Si l'Amitié m'était contée");</li> <li>✓ Approuve les modalités d'application du régime pédagogique;</li> <li>✓ Approuve la programmation des activités pédagogiques (l'organisation et la gestion);</li> <li>✓ Approuve la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers.</li> </ul> </li> </ul>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le CÉ est composé de cinq parents, de quatre enseignants, d'un représentant du service de garde et d'une possibilité de deux membres représentant la communauté.</li> </ul> <p>La fréquence annuelle des séances est d'environ 5 rencontres par année.</p> <p>Pour l'année scolaire en cours, les enseignants qui siégeront au CÉ seront : mesdames Julie Châteauneuf, Catherine Jeanotte Émilie Lupien-Durocher, ainsi que madame Anne Richard-Boucher. Madame Sonia Polisenno sera membre du CÉ en tant que représentante du service de garde.</p> <p><i>L'organisme de participation des parents (OPP)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'OPP a pour but de promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire des élèves.</li> <li>▪ L'OPP donne son avis aux parents du CÉ sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du CÉ le consultent.</li> <li>▪ L'OPP fait l'arrimage entre les besoins de l'école et les offres/intérêts de parents bénévoles.</li> <li>▪ L'OPP n'a pas de pouvoir décisionnel et sa structure est moins formelle que celle du CÉ.</li> <li>▪ L'OPP est formé lorsqu'un parent en fait la demande lors de l'assemblée générale.</li> </ul> <p><i>Le comité de parents</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir la participation des parents aux activités de la Commission scolaire.</li> <li>▪ Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement de la Commission scolaire.</li> <li>▪ Transmettre à la Commission scolaire l'expression des besoins des parents.</li> <li>▪ Donner à la Commission scolaire son avis sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre.</li> <li>▪ Seul un parent membre du CÉ peut siéger à titre de représentant de l'école sur le comité de parents de la Commission scolaire.</li> <li>▪ Ce parent est élu à l'assemblée générale parmi les parents élus au Conseil d'établissement.</li> </ul>	
<p>Résolution #AG 19/20-04</p>	<p>6-</p>	<p><b>Élections au Conseil d'établissement et au comité de parents</b></p> <p><b>6.1. Nomination d'un ou d'une président(e) d'élection</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc se propose comme présidente d'élection.</p>	<p>Élection</p>

Durée	No	Sujet	Objet
		<p><b>6.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'élection</b></p> <p>Madame Guylaine Thivierge se propose comme secrétaire d'élection.</p> <p><b>6.3. Procédures de mise en candidature au Conseil d'établissement</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc informe l'assemblée des diverses façons de procéder pour les mises en candidature. Tout d'abord, la personne intéressée à siéger au CÉ peut, elle-même, se proposer. Cependant, il est aussi possible de proposer une tierce personne qui peut accepter ou refuser sa mise en candidature.</p> <p>Pour l'année scolaire 2019-2020, il y a trois postes à combler, et ce, pour un mandat de 2 ans.</p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé propose madame Nadia Turcotte, elle accepte.</p> <p>Madame Josiane Arsenault-Dubé propose monsieur David Gagnon, il accepte.</p> <p>Madame Lydia Desmarteau propose madame Rebecca Allard, elle accepte.</p> <p><b>6.4. Élection des parents (3 postes)</b></p> <p>Comme il y a trois candidatures pour trois postes à combler, les personnes sont toutes élues par acclamation.</p> <p><b>6.5. Élection du président ou de la présidente du Conseil d'établissement</b></p> <p>Madame Josianne Arsenault-Dubé se propose au titre de présidente du conseil d'établissement.</p> <p>Considérant qu'aucun autre membre ne pose sa candidature à la présidence, madame Josianne Arsenault-Dubé est élue par acclamation au poste de présidente pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <p><b>6.6. Élection du représentant ou de la représentante au Comité de parents.</b></p> <p>Monsieur David Gagnon se propose comme représentant du Comité de parents pour l'année scolaire 2019-2020. Il est élu par acclamation.</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
		<p><b>6.7. Élection d'un ou d'un substitut du représentant au Comité de parents</b></p> <p>Madame Josianne Arsenault-Dubé se propose comme substitut du représentant du Comité de parents pour l'année scolaire 2019-2020. Elle est élue par acclamation.</p>	
	7-	<p><b>Formation de l'OPP</b></p> <p>Aucun parent présent ne fait part de son intérêt à créer un OPP.</p>	Information
#AG 19/20-05	8-	<p><b>Calendrier de rencontre de l'année scolaire 2019-2020 :</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc présente la proposition des dates des séances du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <p>Il est proposé par madame Lydia Desmarteau et résolu :</p> <p>Que le projet de calendrier des réunions du Conseil d'établissement, pour l'année scolaire 2019-2020, soit adopté tel que proposé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mercredi 25 septembre à 18h45</li> <li>✓ Mercredi 11 décembre à 18h45</li> <li>✓ Mercredi 12 février à 18h45</li> <li>✓ Mercredi 29 avril à 18h45</li> <li>✓ Mercredi 17 juin à 18h45</li> </ul> <p>*Il est possible d'ajouter une date pour une séance extraordinaire, au besoin.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption
	9-	<p><b>Participation à la vie de l'école</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc annonce à l'assemblée que le projet d'envergure qui sera mis de l'avant pour l'année en cours est le remplacement complet du module de jeu extérieur. En effet, suite à l'évaluation effectuée par une firme externe (demande de la CSP), le module a été barracadé, celui-ci ayant été classé comme désuet et non conforme. Le sujet sera abordé ultérieurement dans un contexte plus structuré, toutefois, il est d'ores et déjà temps de réfléchir à des campagnes de financement possible afin d'amasser les montants nécessaires à un tel projet. Madame Le Blanc avise les membres qu'elle se chargera de de la rédaction d'une lettre de commandite officielle prochainement.</p>	

Durée	No	Sujet	Objet
	10-	<p><b>Plan stratégique</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc informe les membres que, pour l'année scolaire en cours, l'école bénéficiera d'un vent de changement, des moyens étant mis en place afin d'assurer un enseignement stratégique pour nos élèves. Chaque enseignant a par ailleurs reçu un cartable interactif (enjeux, cibles, valeurs). Des réunions statutaires se tiendront entre l'équipe-école et la direction. Madame Le Blanc avise les membres du fait qu'elle a été élue pour siéger sur le comité de développement organisationnel.</p> <p>À la fin de la présente année scolaire, le CÉ devra évaluer, point par point, les moyens figurants sur le plan stratégique pour chacun des objectifs énoncés.</p>	
	11-	<p><b>Période de questions</b></p> <p>Rien à ajouter</p>	
#AG 19/20-06	12-	<p><b>Levée de l'assemblée</b></p> <p>Il est proposé par monsieur David Gagnon et résolu :</p> <p>Que la séance soit levée à 20h38.</p> <p>Adoptée à l'unanimité.</p>	Adoption

\_\_\_\_\_  
 Josianne Arsenault-Dubé  
 Présidente

\_\_\_\_\_  
 Johanne Leblanc  
 Directrice

\_\_\_\_\_  
 Guylaine Thivierge  
 Secrétaire